

La Voix Syndicale

de l'Essonne

Prix 1,50 €

N° 107

Bimestriel de l'Union Départementale CGT de l'Essonne

Résistance unitaire à l'agression politique

pages 4 à 7



Maison des syndicats d'Évry



Sommaire

- p.12 Territoriaux en lutte
- p.14 Perray-Vaucluse : bataille pour la crèche
- p.15 FAPT 91 : succès à Ris-Orangis
- p.17 Hôpital Joffre-Dupuytren : la marchandisation du patient
- p.18 Arpavie : élections gagnantes
- p.20 TPE : les leçons
- p.21 Définir la protection sociale
- p.22 Témoignages de femmes à Massy
- p.23 Hommage à Michel Cousy

Plateau de Saclay

pages
8 à 11



De la théorie du « cluster »
à la réalité des services publics

page 13



Territoriaux de Fleury-Mérogis
Victoire intersyndicale
sur l'incohérence municipale

La Voix Syndicale
de l'Essonne

12 Place des Terrasses de l'Agora 91034 Évry Cedex
Directrice de publication : Véronique Josien
tél. 01 60 78 28 41 - fax 01 60 78 55 43 - ud91@cgt.fr
Commission paritaire N° 0715S06300

Militants - Adhérents

— entre —

VOUS

— et —

NOUS

un lien

indissociable



partenariat@macif.fr



Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.

Le choix du progrès social

En ces temps troublés, où tout va si vite, il est plus que nécessaire de se rappeler nos valeurs et ce qui a toujours construit notre action : le progrès social. Rappel qui souvent nous permet de traverser les moments de doutes ou de difficultés passagères en nous référant aux victoires passées pour mieux envisager l'avenir.

Seulement, et nous le constatons jour après jour, ces victoires du passé sont quotidiennement remises en cause par un capital qui lui aussi, mais à l'inverse de nous, n'a toujours pas digéré ce qu'il a dû lâcher et, dans cet esprit retors et mauvais joueur, casse systématiquement tout ce que la classe ouvrière avait arraché de progrès, souvent d'ailleurs au prix de sa vie.

Nous pouvons, et même devons, être fiers de ce patrimoine revendicatif que nous ont légué nos pères ! À la présentation des films « Les jours heureux » ou « La sociale », nous sommes admiratifs de ce que nos aînés ont été en mesure de gagner.

Mais qu'imaginons-nous ? Que la période était plus facile ? Que le dialogue social et la compréhension patronale de nos difficultés étaient autres ? Que la représentation politique nous était plus favorable ?

L'image du système

J'entendais récemment un homme, politique comme l'on dit, qui comparait notre situation politique, économique et sociale à celle de 1934. Nous savons combien cette période a stigmatisé les oppositions de classe et combien les dangers d'un fascisme drapé de démocratie ont aiguisé les haines pour mieux dissimuler les réalités et les causes de la crise de l'époque.

Force est de reconnaître que ce que nous vivons aujourd'hui n'est pas loin de cela. Avec un système capitaliste à bout de souffle, dont le seul rouage est basé sur la consommation exacerbée, engendrant troubles

sociaux et dégâts environnementaux, système conscient d'une apogée contestée par les citoyens de tous pays et qui n'a d'autre solution que ce fascisme politique pour se défendre !

La période électorale à laquelle nous assistons, éberlués que nous sommes par tant d'indécences et de mépris pour le peuple, est bien à l'image de ce système accroché à son pouvoir, mais sentant le vent tourner.



(Photo Pierre Benoit)

C'est pour cela que pour toutes les périodes troublées, nous avons besoin de porter l'exigence du progrès social pour tous les citoyens et salariés. L'égalité de tous pour se loger, se nourrir, se soigner, s'habiller, mais aussi pour l'ensemble des besoins essentiels ou pour l'éducation de nos enfants, l'égalité pour les femmes et les hommes dans le travail comme dans la vie.

Cette égalité conduira à une fraternité partagée entre tous les salariés et citoyens, seule capable de casser les stigmatisations et racismes qui naissent de ces inégalités organisées du traitement des situations sociales pour diviser et mieux contrôler.



Rendez-vous le 1^{er} mai

Face à cette période, le vote est nécessaire, mais s'il ne s'accompagne pas de la mobilisation des salariés, de la grève, d'un réel blocage de cette économie et porteur d'un autre projet de société pour l'avenir, nous risquons alors de continuer de pleurer sur notre sort.

Nous le savons, il n'y a pas grand chose à attendre de nos ennemis de classe. Allons-nous nous contenter longtemps des miettes que nous leur arrachons pendant qu'ils ne cessent de nous piller ?

Pour preuve, même en 1936, avec un gouvernement issu du Front populaire, ce sont bien les mobilisations qui ont permis d'obtenir ce que nous connaissons aujourd'hui. L'illusion qui voudrait nous faire croire que le vote se suffirait à lui-même a depuis longtemps démontré sa supercherie. Nous devons donc massivement faire barrage aux extrêmes qui tentent de s'imposer, par notre vote. Mais nous devons aussi porter haut et fort cette exigence de progrès social.

Le 1^{er} Mai prochain, c'est l'ensemble des salariés qui doit être mobilisé et manifester partout dans l'unité cet espoir de progrès social, converger ensemble pour de nouveaux jours heureux et un avenir radieux !

Olivier Champetier

Menaces d'expulsion à la Maison des syndicats d'Évry

Unité syndicale en réponse à l'agression du Conseil départemental

L'agression est politique, préméditée et infondée. Le président du Conseil départemental de l'Essonne, François Durovray (LR), a mis en demeure à plusieurs reprises les organisations installées depuis 1983 à la Maison des syndicats d'Évry de vider les lieux d'ici juin 2017. Les raisons officiellement invoquées ne résistent pas à l'examen technique et confirment la décision idéologique de la droite, toutes tendances confondues, de détruire les outils de défense des salariés, en Essonne et dans toute la France. Le comité de gestion intersyndical a refusé unanimement un déménagement infamant dans des locaux inadaptés. La riposte a pris une nouvelle dimension depuis le 18 mars 2017, avec un meeting de soutien à Évry en présence de leaders syndicaux nationaux, dont Philippe Martinez.

Le 26 juillet 2016, un an après son élection à la tête du Conseil départemental, François Durovray demande par lettre « aux organisations syndicales d'être hébergées dans de nouveaux locaux », dans l'ancien local du SDIS (les pompiers) de la rue des Mazières à Évry. Premier argument : « l'importante réhabilitation, nécessaire et très onéreuse, des locaux de la Maison des syndicats, ainsi qu'à la mise en œuvre d'une stratégie immobilière optimisée du département ». Deuxième raison : d'après les « services juridiques du département », celui-ci n'a nulle contrainte de fournir des locaux aux syndicats. Conclusion : la résiliation de la convention de 1993 est effective au 30 juin 2017. En clair : dehors !

Les sept syndicats concernés (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, UNSA) veulent rencontrer l'expulseur. En vain, l'agenda présidentiel fuit, avant une première rencontre qui n'amène rien. Une visite du SDIS le 25 mai 2016 confirme l'inanité de la proposition : accueil du public impossible, absence de salles

de réunion pour AG, meetings et congrès. Il y est de surcroît impossible d'y stocker des archives. C'est loger une famille nombreuse dans un placard à balais. Refus unanime des organisations visées.

constater n'importe quel visiteur. François Durovray envoie au feu son vice-président à l'administration générale, Alexandre Touzet, qui développe l'intox. Il faudrait 6 millions pour rénover la Bourse du

La conférence de presse intersyndicale du 17 janvier 2017 (Photos Pierre Benoit)



Mensonges et rumeurs

Le 2 janvier 2017, l'intersyndicale écrit à la Préfète de l'Essonne pour lui rappeler que « la Bourse du Travail a plus de 30 ans d'existence et qu'elle a été bâtie à partir d'une réflexion

conjointe avec les organisations syndicales pour répondre aux besoins sociaux des salariés et syndiqués du département ». La Préfecture trouve urgent d'attendre.

Le 12 janvier, le Conseil de gestion appelle « le Conseil départemental à débiter un vrai dialogue constructif. En matière de travaux à réaliser et dans le souci de limiter les dépenses, nous sommes prêts à nous en tenir à une simple mise en conformité de l'actuelle Maison des Syndicats ».

Le Conseil départemental a omis volontairement de dire que la dernière mise aux normes de la Maison date de 2004 et que le lieu n'a rien d'une ruine, comme peut le

Travail, mais aucune étude et aucun devis n'en parle et la garantie décennale des derniers travaux est zappée.

En même temps



La riposte nationale du 18 mars 2017

monte une rumeur selon laquelle la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud, dont Évry est le siège, aurait des visées sur cet immeuble bien situé. Le 2 janvier 2017, le Comité de gestion écrit à son président, Francis Chouat (PS, maire d'Évry) : « Par courrier en date du 14 décembre 2016, M. Durovray nous signifiait sa volonté de nous « déménager » de la Bourse du Travail départementale. Aux dires de « certains », cette volonté serait liée à la mise en place de la nouvelle communauté d'agglomération (GPS) et son besoin de locaux ». Le président de GPS dément le 12 janvier et assure « de son entière solidarité ».



6 millions fantômes

Le conflit passe les frontières de l'Essonne avec une conférence de presse le 17 janvier 2017. « Nous assistons depuis quelques années déjà à une remise en cause des droits et des moyens syndicaux. Partout les Bourses du Travail sont attaquées, comme l'ont été celles du Val d'Oise et de Seine-Saint-Denis l'an dernier. Alors, de voir une volonté institutionnelle de museler les syndicats, il n'y a qu'un pas... », que franchit le secrétaire général de l'UD CGT, Ollivier Champetier. La responsable de la CFDT revient sur les arguments du Conseil départemental : « Des travaux ont déjà été réalisés récemment, qui ont d'ailleurs permis la construction de l'auditorium. Quant à l'argument de la mise aux normes de sécurité, il ne tient pas puisque les nouveaux locaux proposés par le Conseil

toir du 30 juin 2017 et « *espérant vous trouver en désaccord avec une telle décision* ». Les élus de droite sont très occupés ailleurs et, à quelques exceptions près, les soutiens sont discrets.

Des rencontres floues

Le 6 mars marque une rencontre entre le vice-président Alexandre Touzet, le secrétaire général du Conseil départemental, et les syndicats. Elle indique une méconnaissance profonde, voisine de l'amateurisme, du CD sur le fonctionnement des syndicats et leur activité sociale. Le coût supposé des travaux est passé de 3 à 6 millions d'euros en quelques mois, sans justification. Les syndicats rappellent que le président Durovray avait affirmé en séance publique deux mois avant : « *Aucun projet précis n'est à l'ordre du jour, un budget est d'ailleurs prévu pour entretenir les locaux (vides) durant deux ans* ». L'intersyndicale

gissement de la lutte. Il va d'ailleurs vertébrer une intervention syndicale commune lundi 27 mars, pendant une séance publique du Conseil départemental de l'Essonne. Sur le terrain, l'affaire commence mal. La délégation est là à 9 heures, mais « *le Conseil départemental ne trouvera d'autre solution pour faire taire nos revendications que de nous interdire l'accès à l'audience publique sous de faux prétextes* ». En fait, François Durovray ne souhaite pas débiller son linge sale en présence de la présidente de Région, Valérie Pécresse, invitée à la séance.

La sortie par l'immobilier

« *C'était sans compter sur notre détermination qui a été payante, puisque de retour à 11h30, nous avons pu enfin exercer notre libre droit de citoyen en assistant à cette audience publique* ». La délégation intersyndicale intervient en fin de séance et rencontre François Durovray pendant 20 minutes. Cela suffit pour constater que les 2 millions d'euros déjà budgétés par le CD sont suffisants pour les travaux d'aménagement de l'ancien SDIS et l'entretien de l'actuelle Bourse du Travail. Aucun déménagement n'est donc nécessaire, d'autant plus que le département se trouve à la tête de 9000 m² de biens immobiliers vides, au cas où il souhaiterait étendre ses locaux administratifs. Entre gens de bonne compagnie, la question de la spéculation immobilière dans le centre ville d'Évry n'a évidemment pas été abordée.

La position, au moins officielle, de François Durovray, semble donc s'être légèrement modifiée, passant d'une urgence de réhabilitation chiffrée au hasard, mais supposée exorbitante, d'un bâtiment en état de péril plus ou moins imminent, à une gestion de patrimoine public en bon père de famille. La posture ne peut cependant pas cacher la matrice du projet : l'obsession de la droite de réduite au maximum l'influence sociale et la visibilité des syndicats, au profit des stratégies patronales et politiquement libérales.

La conférence de presse du 17 janvier 2017



départemental ne répondent pas à ces normes et encore moins à nos besoins ». Nathalie Carmeni, journaliste à la NVO, ajoute : « *Laissés sans réponse à leurs demandes, les syndicats ignorent toujours à quoi correspondent les 6 millions d'euros* ». Le 31 janvier, les sept syndicats envoient un courrier commun « *à l'attention des élus de la République* » du département, rappelant la date-bu-

départementale. « *Nous avons rappelé que notre seule demande était de résoudre les problèmes d'étanchéité du bâtiment (dus à des mal-façons lors des travaux de 2004, couverts par la garantie décennale) et de procéder à un nécessaire coup de peinture* », dit un participant.

L'épisode suivant est la journée du 18 mars, à la Maison des Syndicats (voir ci-dessous), qui marque l'élar-

Salle comble le 18 mars

Contre-offensive nationale

La riposte syndicale s'est organisée depuis l'automne 2016, avec le lancement de pétitions en ligne et de signatures sur papier, d'échanges sur les réseaux sociaux et de mobilisation au sein de l'UD CGT 91. Cependant, jusqu'au 18 mars 2017, les réponses n'étaient pas au niveau nécessaire et ne dépassaient pas les militants les plus actifs. Ce samedi, qui a vu la présence des leaders nationaux ou régionaux de toutes les organisations concernées, marque un tournant.

Les sept syndicats sont là, avec des responsables de niveaux différents. Martine Vignau représente l'UNSA, Joseph Thouvenel la CFTC, Philippe Lengrand la CFTD, André Legault la CFE-CGC. Trois leaders nationaux ont fait le déplacement : Bernadette Groison pour la FSU, Pascal Pavageau, le successeur de Jean-Claude Mailly, pour FO et Philippe Martinez pour la CGT, largement gagnant à l'applaudimètre.

La salle des congrès de la Maison des Syndicats est pleine, les perches de prise de son et les caméras aux premiers rangs voisinent avec les attachés de communication et les agents de sécurité. La qualité des interventions tient beaucoup à leur densité et les sept orateurs tiennent en une heure et demie. Évidemment, les thèmes sont attendus, mais la pugnacité oratoire et la chaleur du ton empêchent un assouplissement de début d'après-midi. Le show est réussi.

Sur le fond, plusieurs propos font sens, quand Pascal Pavageau rappelle les suppressions successives de services publics depuis 15 ans, conséquence des réformes territoriales qui font passer d'un élu pour 100 habitants à près de 3000 et détruisent la démocratie électorale, faisant des syndicats un recours politique dans l'esprit de citoyens abandonnés. « *Mais pas de libertés sans moyens* », dit Joseph Thouvenel, convoquant la loi Waldeck-Rousseau de 1884, acte de naissance du syndicalisme français, qui

le subordonne toutefois au politique. Bernadette Groison (FSU) est plus proche historiquement avec le rappel de la Constitution de 1946, bien éprouvée ces temps-ci. « *Je n'ai pas compris pourquoi la Maison des Syndicats devrait déménager, sauf à remettre en cause l'exercice du droit syndical. C'est un combat à caractère national* ».

« À vous de faire... »

Opinion partagée par Philippe Martinez, qui voit dans ce 18 mars « *un cadre unitaire rarement atteint à l'échelle nationale* » et sourit devant la « *vétusté des lieux* » invoquée par le Conseil départemental. « *Je voudrais bien que tous les locaux syndicaux soient comme ça. La vérité est que des milliers de salariés viennent tous les jours dans les Bourses du Travail parce qu'ils ont besoin de lieux de rencontre inter-professionnels. C'est insupportable*

et la signature de la pétition (papier ou en ligne), chacun doit pouvoir imaginer des initiatives locales en fonction de ses moyens. Pourquoi pas des diffusions de tracts avec signature de la pétition sur les marchés, dans les entreprises, les collectivités locales ? Des affichages sur les panneaux syndicaux ? Des propositions de signer une motion de soutien ?... À vous de faire tout ce qui vous est possible pour mener cette bataille jusqu'à la victoire ».

La mesure de l'enjeu

L'appel a-t-il été entendu ? Outre les quelque 4000 signatures en ligne sur change.org, les pétitions papier ont réuni plus de 10000 soutiens, et de nouveaux arrivent chaque jour. Le total de plus de 15000 noms ne recouvre cependant pas encore le total officiel du nombre de syndiqués en Essonne. L'explication tient évidemment dans l'inégalité de la



La riposte nationale du 18 mars 2017

pour les politiques qui soutiennent les 55 milliards distribués l'an dernier aux actionnaires du CAC 40 ».

Ce « *cadre unitaire national* » évoqué par le secrétaire confédéral CGT attend sa concrétisation départementale pour l'Essonne. L'UD CGT en a pris conscience tôt. Le 7 février 2017, elle interpellait toutes les organisations du département : « *Hormis la campagne d'affichage*

mobilisation dans chaque organisation syndicale.

La CGT ne fait pas exception. Si le principe de la défense des conditions d'exercice du syndicalisme est unanime, son application varie d'une UL et d'un syndicat à l'autre. On peut se demander si la mesure de l'enjeu est prise par tous. La réussite du plan Durovray signifierait au moins deux choses : des dif-

Extension de la lutte

Comité de soutien et menaces d'été

La défense de la Maison des Syndicats a connu une extension avec les dirigeants nationaux du 18 mars. Un développement supplémentaire pourrait prendre la forme d'un Comité de soutien, largement représentatif du mouvement social et culturel. D'autre part, les échéances politiques de mai-juin et la venue de l'été, traditionnellement propice aux mauvais coups patronaux, nécessitent une vigilance renforcée.

Dire que les politiques sont sensibles à l'opinion publique et aux prises de position des personnalités est une banalité dont il faut tenir compte. L'attitude du Conseil départe-

Elle manque toutefois d'assise dans la population, salariée en majorité. Autre handicap pour François Durovray : le manque d'arguments financiers et techniques réels, comme l'ont montré les pénibles explications du vice-président Touzet et de l'administration. Pour faire passer un dossier aussi mal ficelé, la discrétion est une condition requise.

L'éventail social

C'est le contraire qui est en route. Le flot de pétitions sur papier et en ligne, quoique insuffisant, ne tarit pas et de nombreux soutiens arrivent de l'ensemble de l'Île-de-France, avec

L'UD CGT s'est attelée à la tâche et des résultats ont été obtenus, qui devraient permettre la publication d'une première liste de personnalités dans le courant de mai 2017.

L'influence des élections

De la même manière que les élections départementales de mars 2015 ont permis l'accession de la droite LR à la présidence du CD et l'offensive contre la Maison des Syndicats d'Évry, les prochaines échéances doivent être examinées de près. La CGT a choisi le progrès social comme critère du choix présidentiel et législatif de 2017. Cela doit déterminer à la fois le choix des militants électeurs comme l'analyse des résultats. Ceux-ci auront évidemment une incidence sur le positionnement, et donc la capacité de manœuvre, de François Durovray et de ses alliés.

« Bien sûr que nous sommes sensibles à l'ambiance d'avant élections, que je trouve exacerbée », dit le responsable de l'UD CGT 91, Ollivier Champetier, « mais c'est un élément parmi d'autres dans notre volonté de défendre notre Bourse du Travail. Nous savons que les attaques dont nous sommes l'objet, avec mes camarades des autres syndicats, ont pour base la volonté des partis de droite, d'extrême droite et du libéralisme en général, de réduire le poids de ce que Sarkozy appelait les « corps intermédiaires », que ce soit les syndicats, la justice ou les organisations démocratiques en général. C'est une bataille qui dure depuis des décennies, une bataille de classe et de masse, et nous ne lâcherons rien. Je dis au passage que les gens qui souhaiteraient profiter de l'été pour nous envoyer des camions de déménagement pour régler en douce la question de la Maison des Syndicats tomberaient sur un os tellement gros qu'ils s'en étrangleraient ».



(DR)

temental repose sur une idéologie selon laquelle le mouvement syndical est l'ennemi juré de l'économie libérale, fondement de la droite.

difficultés quasi-insurmontables pour garder aux sept organisations, CGT en tête, la capacité de travailler et de progresser, mais aussi une défaite politique, qui réduirait la place des syndicats dans l'opinion publique et conforterait la droite dans ses assauts contre les Bourses du Travail à Juvisy et à Viry-Chatillon, ou les lieux culturels comme la MJC de Chilly-Mazarin. Le recul général, symbolique et réel, serait énorme. Le 18 mars a été une piquûre de rappel dont il est trop tôt pour mesurer tous les effets. Il y a pourtant urgence puisque l'échéance du 30 juin 2017 n'est pas forcément une clause de style.

d'autres UD et l'URIF CGT, ainsi que d'autres régions. Un outil de mise en lumière peut être la présence active d'un Comité de soutien à la Maison des Syndicats d'Évry. Sa mise en place a plusieurs aspects.

Ce n'est ni une sélection du panel de pétitionnaires ni une liste d'organisations. Les Bourses du Travail dépassent de loin le seul aspect syndical. L'histoire de la CGT, qui a donné naissance au Secours Populaire Français, à la FSGT ou au tourisme de masse, est la matrice d'avancées considérables dans le domaine scientifique et culturel, de la clinique des Bluets à l'édition littéraire ou historique. Un Comité de soutien peut donc inclure des syndicalistes mêlés à des sportifs, des auteurs, des médecins, des chercheurs et des explorateurs. Leur notoriété est un atout, comme leur variété.

Plateau de Saclay

De la théorie du « cluster » à la réalité des services publics

Le projet libéral de Saclay est simple : concentrer un maximum de « pôles de compétitivité », des usines de matière grise, sur des terres agricoles et résidentielles, pour en extraire un jus de crâne à haute valeur ajoutée, revendu mondialement par le privé. L'intendance du logement, des transports, de l'environnement, de l'éducation et de la culture, sera financée par les technostructures publiques aux ordres de la direction politique du « cluster », hors de portée des habitants. La CGT, départementale et nationale, inverse les priorités. La rencontre sur place, le 26 janvier 2017, de Philippe Martinez avec les syndicats CGT de la recherche et universitaires, pose la question de l'action : comment passer du débat au concret ?

Relatant le 26 janvier, la NVO parle « d'un cluster cache-misère » : « Ce vaste territoire agricole enclavé entre les vallées de la Bièvre et de l'Yvette est appelé à se regrouper en les concentrant sur un domaine de 400 hectares tous les fleurons de la recherche et de l'enseignement supérieur scientifiques des secteurs public et privé. Projet pharaonique par sa taille, par le poids des financements engagés et par l'ambition politique affichée – faire de Saclay une Silicon Valley à la française –, cet « american dream » ne fait pourtant pas rêver le personnel de la recherche appelé à rejoindre, de gré ou de force, le « cluster ». Les chercheurs enseignants et étudiants observent plutôt l'absence totale de vision et d'ambition pour l'avenir de la recherche, si ce n'est de la mettre au service d'intérêts financiers de très court terme ». Au programme de la rencontre, le devenir de la recherche, l'aménagement du plateau et la construction de convergences revendicatives. L'un des participants, Serge Vidal, anime les travaux du « Collectif CGT Plateau ».

**« Des transports
largement insuffisants... »**

La Voix Syndicale. Comment résumer les propositions CGT et leur mise en application ?

Serge Vidal (DR)



Serge Vidal. Dès 2009, la CGT a été à l'origine de l'intersyndicale du plateau (avec FSU, FO, SUD, CFDT, UNEF, SLR) qui a demandé un moratoire sur l'aménagement de ce plateau. Cela a créé des liens entre les syndicats CGT du plateau, essentiellement concernés par les activités de recherche et d'enseignement supérieur, dans le public comme dans le privé. Un collectif à continuer à se réunir régulièrement sous l'égide des UL de Massy et des Ulis, qui couvrent chacune une partie du plateau. La venue de Philippe Martinez en janvier a donné un coup d'accélérateur à cette activité territoriale. La lutte contre les déménagements, ou leurs conditions, notamment les PPP, continue dans les établissements pas encore arrivés (INRA, Telecomparitech, Agroparitech, Centrale Supélec), dont les syndicats CGT sont associés à notre collectif, mais aujourd'hui les priorités pour les arrivés portent sur le refus des baisses d'effectifs, les conditions de travail et de transport.

Les conditions de transport sont largement insuffisantes. Ils ont mis la charrue avant les bœufs. L'accès en transport en commun sur le plateau se fait en bus, souvent saturés aux heures de pointe, insuffisants en heures creuses et trop souvent supprimés. Il manque aussi des lignes. Le collectif prévoit de mener campagne sur cette question. Faute de transports en commun, la majorité des salariés et étudiants viennent en voiture avec un réseau routier pas non plus à la hauteur et dangereux, notamment pour les vélos. Une interpellation des autorités sur le caractère accidentogène du secteur est en préparation dans le but d'obtenir rapidement des améliorations.

La complémentarité syndicale métiers / territoires est fructueuse et va se poursuivre. Alors que l'intérêt pour la recherche de ce regroupement en grappe (« cluster » en anglais) n'est pas démontré, que les salariés sont souvent entassés à cause des objectifs de réduction des surfaces dans les nouveaux bâtiments. Paradoxalement, ces éléments facilitent le travail syndical ».

GUIDE CHSCT 2017

Disponible depuis
le 28 mars 2017

Hygiène, sécurité, conditions de travail... quelques changements à connaître, suite aux nouveautés législatives et jurisprudentielles.

Loi du 17 août 2015 relative au dialogue social.

Loi du 08 août 2016, dite loi « travail ».

Ce guide est un véritable point d'appui pour faire respecter vos droits !

<http://www.librairie-nvo.com>

La coopération entre « Collectifs Cgt »

Une géographie revendicative de l'emploi

Le collectif « Services publics » de l'UD CGT 91 doit concrétiser un travail en commun avec le « Collectif Saclay ». L'animateur du premier groupe, Yves Pradillo, présente son analyse et ses propositions.

« La première, et non des moindres, des raisons pour la CGT d'être partie prenante et intervenante dans ce dossier est bien d'apporter une réponse aux besoins des travailleurs et de leur famille de toutes ces industries et entreprises qui vont constituer le Plateau de Saclay. Nous restons profondément attachés à un certain nombre de droits fondamentaux, afin qu'ils soient reconnus comme tels, en termes d'accès partout et pour tous, sur notre territoire essonnien.

C'est ce que nous appelons l'appropriation publique. Les Services Publics doivent rester, devenir ou redevenir des services dotés d'une gestion d'intérêt général.

C'est tout l'enjeu qui se pose clairement aujourd'hui sur l'aménagement envisagé pour le Plateau de Saclay dans toutes ses dimensions : la com-

munication, l'eau, le logement, l'énergie, les transports, la santé, l'éducation, La Poste...

Une dimension concrète

Cette question représente autant d'enjeux et de perspectives d'ave-



Yves Pradillo (Photo Pierre Benoit)

nir que celle de l'industrialisation et de l'aménagement du Plateau de

Saclay. L'une ne doit pas aller sans l'autre. L'UD CGT 91 doit agir sur ces deux points indissociables, en même temps.

C'est le sens de la démarche travaillée par notre Union Départementale 91 et le collectif Services Publics récemment créé, qui s'est déjà réuni à trois reprises.

Le défi est pour nous de donner une dimension concrète à ces enjeux et faire qu'ensemble, territoires et professions, on puisse dessiner la cartographie de nos besoins réels, ce qui devrait nous permettre, pour le Plateau de Saclay notamment, de nous mettre en situation offensive en superposant à une carte des besoins industriels, une carte des besoins en services.

C'est sur cette idée de géographie revendicative de l'emploi, croisée entre territoires et professions, que travaille le collectif Services Publics de l'UD. La bataille qui s'ouvre avec l'aménagement du Plateau de Saclay s'inscrit pleinement dans cette idée-là.

La visite de Philippe Martinez

Ne pas rester dans son coin

« Nous savons combien il est difficile d'envisager les problématiques de l'aménagement de ce territoire et de la recherche, en étant chacun dans son coin, enfermé dans

la CGT 91, par Véronique Josien, membre du Bureau de l'UD, donnait le ton de la volonté d'élargir l'échange et l'action.

« Se connaître entre les différentes entreprises et aussi se connaître entre professions, c'est ce que nous appelons l'« interpre » dans notre jargon de syndicaliste. C'est pourquoi les responsables des Unions Locales CGT des Ulis et de Massy sont impliqués dans cette rencontre, avec l'UD CGT ».

Le renforcement des liens passe par un partage des enjeux pour la recherche et la reconquête industrielle. Les conditions de travail sur le plateau sont aussi au cœur des préoccupations. La politique de contraintes

budgétaires, publiques ou privées, se traduit par une compression des effectifs, des fusions de services ou de laboratoires, la création de services externalisés ou mutualisés, jusqu'à l'explosion du nombre de contrats précaires en passant par la dégradation des conditions de travail. « N'est-il pas temps de régler la sous-traitance et d'instituer une responsabilité sociale et stratégique des donneurs d'ordre à l'égard de leurs sous-traitants ? »

Les conditions de travail sont directement liées à l'aménagement du territoire et son lot de déménagements, souvent imposés. « Il ne suffit pas d'un beau bâtiment pour travailler, encore faut-il des transports, des logements, mais aussi des infrastructures de santé, d'éducation, des services publics de proximité... »



(DR)

nos quotidiens professionnels ». La présentation de la rencontre du 26 janvier 2017 entre Philippe Martinez, les syndicats du Plateau et

La Recherche à 3%

« Depuis des années, la recherche est malmenée et se dégrade dans notre pays. Le secteur public de l'enseignement supérieur et de la recherche est de plus en plus confronté à des budgets qui diminuent, à des restrictions notables d'effectifs et à la mise en place de financements de plus en plus orientés sur des projets de court-terme », observait Philippe Martinez. « Dans le même temps, les dépenses de Recherche propres aux entreprises sont en régression, en dépit de la mise en place de politiques d'incitation financière exorbitantes ».

La CGT revendique que l'effort de Recherche soit porté à 3% du PIB, avec une augmentation des financements récurrents, un développement de l'emploi pérenne et la résorption de la précarité, une autre utilisation de l'enveloppe dédiée aux aides aux entreprises dont le Crédit Impôt Recherche (CIR).

La CGT a condamné nombre des déménagements imposés vers le plateau de Saclay, qui ont généré beaucoup de frais et de désorganisations. Aujourd'hui, l'arrivée annoncée de milliers de salariés et chercheurs nécessite une réponse aux besoins à la hauteur des ambitions affichées pour le développement du « cluster ». Pour le secrétaire général, les annonces faites en termes de transports sont loin d'y répondre, tout comme la volonté de construire un nouvel hôpital sur le Plateau, mais en en fermant trois autres. « L'ensemble des syndicats présents sur ce territoire réfléchissent à une réponse intégrant environnement, besoins sociaux et développement d'une recherche au service de l'intérêt général » disait Philippe Martinez. « La réponse doit prendre en compte tout un ensemble de sous-traitances répondant aux besoins des entreprises, mais souvent génératrices de précarité. Comment être la CGT de tous portant l'exigence d'un égal traitement social de l'ensemble des salariés de ce Plateau » ?

Incohérences e

L'ombre de la Co

Le SNTRS CGT Saclay réalise un important travail d'analyse à partir de nombreuses pièces publiques, comme le rapport de la Cour des Comptes, qui a épinglé sévèrement le travail de préparation du « cluster ».

de rassurer : « C'est à partir de son potentiel de recherche qu'une université est en mesure de répondre aux demandes de la société et du monde économique. Une grande université internationale se présente aujourd'hui comme un cam-



Plan Moyen Long Terme 2014 - 2022 au CEA

Saclay, le 7 novembre 2013

NON à la politique d'austérité imposée au CEA

- ☒ NON aux arrêts de programmes et d'installations
- ☒ NON à la baisse des effectifs et des conditions sociales (fermeture des centres, prime retraite, 0 % d'augmentation ...).

Agissons tous ensemble

mercredi 13 novembre

Appel à la grève

des salariés du CEA et des

secteurs industriels impactés (EDF et AREVA...)

Refusez le projet PMLT :

► **Rassemblement au bât. 471 de 9 h à 10 h.**

► Déléguations (avec ceux de province) pour interpeler les représentants de nos ministères au Conseil d'Administration du CEA.

Départ et retour en car

pour le CEA Ponant

9 h 40, porte 306

Inscription obligatoire

au ☎ 2-48 33 ou ☎ 2-56 53

Le CEA est performant. Sacrifier la recherche (CEA, CNRS...) hypothèque l'avenir de la Nation.

Contestons cette politique d'austérité qui enfonce davantage le pays dans la crise.

Tous les secteurs sont touchés

Retrouvez : informations, CR et présentations sur : <http://www-cgt.cea.fr>.

Le rapport relate que l'État « s'est lancé dans le projet très ambitieux de Paris-Saclay sans avoir au préalable défini clairement les moyens permettant de le réaliser, le projet souffrant de plus d'une absence de stratégie et de gouvernance globale ». La présidente de l'Université Paris-Sud, Mme Retailleau, a tenté

pus universitaire international couplé à un cluster industriel. Ce n'est qu'à cette échelle que l'on pourra être attractif ». « Depuis le début de l'opération », rétorque la CGT, « le monde économique est omniprésent à tous les niveaux : la valorisation, l'innovation ou le transfert des résultats de la recherche vers

t insuffisances

ur des Comptes

le monde économique, ont remplacé les missions fondamentales de formation des étudiants et de recherche scientifique ».

Au niveau logistique, la Cour des Comptes estime qu'il y a une pénurie de plusieurs milliers de logements sur le plateau et un fort déficit en transports.

Les millions engloutis

Mme Retailleau confirme son souhait de « *renforcement des mutualisations, des transferts de compétences* ». Pendant ce temps, sur le terrain, les personnels souffrent des restructurations déjà engagées. Malgré les centaines de millions d'euros d'argent public engloutis dans les opérations Paris-Saclay, on demande aux unités en cours de fusion de proposer des solutions économiques pour le bâtiment cible : bureaux remplacés par des « *open spaces* », pas d'eau chaude dans les sanitaires, diminution des équipements de sécurité... ».

Face à ses constats, la Cour des Comptes semble temporiser. « *Considérant qu'il est inéluctable d'aller au bout du projet* », note le SNTRS, « *elle demande d'imaginer rapidement des solutions pragmatiques à imposer, si nécessaire, par une « loi ad hoc » ! Il est vrai que lorsque le réel ne convient décidément pas, alors il ne reste plus qu'à puiser dans l'imaginaire... De leur côté, les organisations syndicales de l'Université Paris-Sud, dans leur grande majorité, préfèrent la raison : elles ont porté au congrès de leur Université un texte voté lors d'une Assemblée générale des personnels le 16 janvier 2017. Cette déclaration exige des garanties sur les formations, les conditions de travail, les statuts, et ce, quel que soit le devenir du projet Paris-Saclay* »

La recherche asservie

Serge Vidal et ses collègues du Collectif CGT ont également analysé le dossier. « *Le rapport de la Cours des comptes montre que l'opération Saclay aura mobilisé 4,6 milliards d'euros dans l'aménagement et 685 millions pour le volet scientifique, ce qui montre l'inanité de ce programme. Toutefois, maintenant que le plateau existe, il faut compléter les aménagements et services publics. Le rapport montre aussi que le projet de rapprochement Grandes écoles et Université est en panne. Toutefois, le projet vise aussi à asservir la recherche académique aux objectifs à court terme des entreprises et cela c'est négatif. La CGT a combattu depuis le début ce projet, qui est avant tout une opération de communication. Il n'y a quasiment pas de nouveaux laboratoires de recherche créés mais des déménagements de laboratoires existants. Au-delà du fait que les moyens de communication moderne ne nécessitent pas d'être voisins pour discuter, que les centres regroupés sont hétéroclites, que l'accentuation de la concurrence accroît le cloisonnement local, que les services publics ne sont pas au rendez-vous, que les milliards dépensés auraient été utiles dans les programmes et les personnels de recherche sans les déplacer, cette opération s'inscrit dans une réorganisation de la recherche qui l'asservit au court-terme, à l'opérationnel, aux territoires et coupe les vivres à la recherche académique.* »

3 mai 2017 à la maison des syndicats Journée d'étude contre les lois scélérates

Les lois Rebsamen, Macron, El Khomri forment tout un corpus législatif répressif et régressif qui sont autant d'attaques en règle contre le monde du travail et les garanties collectives. Sa suppression est un combat actuel.

Maintenant que ces contre-réformes économiques et sociales entrent dans les faits et impactent tous les champs de la négociation dans les entreprises, les camarades élus et mandatés, quelle que soit la filière, se trouvent confrontés à devoir intervenir pour sortir de la financiarisation, car cette façon de concevoir l'activité va à l'encontre de la pérennité des emplois, l'augmentation des rému-



nération, à l'encontre de projets de R&D et des indispensables investissements à long terme.

Pour faire le point des modifications, des impacts et des enjeux intervenus depuis août 2016, l'UD CGT91 organise une journée d'étude le 3 mai à partir de 9 heures avec la présence de Fabrice Angeli, responsable confédéral (avec un repas fraternel).

La CGT a déclaré l'urgence sociale en Essonne dès janvier 2016. Une première journée a permis de faire le point des délocalisations, restructurations et des pertes d'emploi dans les entreprises et service publics du département. Cette première étape nécessite un prolongement sur l'usage fait des subventions et exonérations, encore majoritairement réservés aux dividendes des actionnaires et aux paradis fiscaux, ainsi que sur les suppressions dans les entreprises et établissements publics et les dégâts occasionnés par leur fermeture.

Grand Paris Sud - Seine Essonne Sénart

La direction joue la montre sur le temps de travail

Depuis le 31 janvier 2017, les négociations entre les salariés de la Communauté d'Agglomération interdépartementale



et la direction devaient porter sur le temps de travail annuel et l'harmonisation des personnels, issus de collectivités territoriales différentes, avec des accords spécifiques.

Quelques semaines plus tard, le contentieux monte les stratégies des parties en cause : consultation des agents pour

certain syndicats, technique de l'édredon pour les responsables, liée au « diviser pour régner » qui a conduit au fractionnement de l'intersyndicale et au statu quo.

Mairie de Villiers-sur-Orge La CGT dénonce un « management abusif »

En 2014, la souffrance au travail avait motivé une grève réunissant de nombreux agents. En dépit des actions répétées de la CGT, la direction municipale ne semble pas avoir pris conscience de l'étendue des dégâts.

« Cela s'est même empiré en deux ans », écrit le syndicat à la maire. « Il règne une atmosphère malsaine dans les services, car une politique de management abusif et de pression traduit une action volontaire, une « dégradation délibérée » des conditions de travail menée par votre chargée de mission de DGS à l'encontre de certains agents, qui porte atteinte à la dignité de la personne humaine ».

Comme dans tous les cas de management agressif, la CGT constate de graves conséquences pathologiques : surmenage professionnel conduisant à la dépression, mal de dos, de tête, douleurs cervicales et articulaires, fatigue, troubles du sommeil, crises d'anxiété, etc. « D'où un certain nombre d'arrêts maladie de longue durée et d'absentéisme répété causé par la démotivation », ajoute un communiqué syndical. « Mme le Maire, non seulement les droits des agents sont piétinés par des actes répétitifs de non-respect professionnel et personnel, mais en conséquence vous perdez en qualité de service public, ce qui ne s'est jamais vu à Villiers. Il nous paraît donc urgent et important de dénoncer cette situation dangereuse de souffrance pour empêcher qu'un drame se produise ».

Deux mouvements de grève dans les derniers mois ont été liés à une consultation des personnels en février 2017. 346 personnes se sont exprimées avec une répartition équilibrée entre catégories. Les propositions du président Francis Chouat (PS et maire d'Évry), qui veut imposer à tous 1607 heures par an, soit le maximum, ont été considérées par 33% comme « inacceptables », 13% de plus les jugeant « insuffisantes ». 86% estimaient également « inacceptable la non prise en compte, par le président et l'administration, de l'ancienneté dans la Fonction Publique Territoriale en faveur d'un système de bonification des congés ». Le principe de la consultation avait été soutenu par la CFDT, la FAFPT et la CGT. Le 8 mars, veille de la dernière réunion de négociation, sans attendre les résultats du sondage, la donne changeait. « Les représentants de la CFDT, puis la CFE-CGC, ont fait le choix, par anticipation, d'adresser leur quasi-accord aux propositions de la Direction, se justifiant de divergences nombreuses (sic) avec la FAFPT et la CGT, alors que nous travaillions ensemble et que, grâce au rapport de force mis en place, nous étions en situation de négociation favorable », regrette la CGT. « C'est la négation d'un sondage qui fut le fruit d'un travail intersyndical et que la CFDT, au dernier moment, n'a pas souhaité diffuser. C'est la négation de l'intersyndicale, bien qu'elle s'en défende ».

Les médailles du Travail

La direction a évidemment utilisé la situation pour avancer des pions plutôt étranges, en tout cas étrangers à toute négociation collective. Dans son relevé de conclusions après la réunion de mars 2017, l'administration mentionne :



« Dès que l'accord aura été approuvé collectivement par le Comité Technique, un dispositif complémentaire de congés liés à l'ancienneté dans la FPT sera proposé sur la base des médailles du Travail de 20, 30 et 35 ans de service ». Le texte ne précise pas si le Mérite Agricole sera également récompensé. « Nous ne pouvons accepter ce qui s'apparenterait à un chantage », répond la CGT à l'issue de la rencontre du 10 mars. « Cette mesure est proprement incompatible avec la teneur des échanges que nous avons menés jusqu'à présent, avec l'ambition d'un dialogue social de qualité. Il apparaît clairement que deux tiers des agents plébiscitent avant toute chose leur attachement aux jours de congé et la réduction du temps de travail ».

Territoriaux de Fleury-Mérogis

Victoire intersyndicale sur l'incohérence municipale

Le jeudi 30 mars 2017 fera date dans les relations entre salariés territoriaux de Fleury-Mérogis et le maire de la commune. Après une manifestation publique dans la matinée, un protocole d'accord signé sur le champ a entériné la victoire éclair de l'intersyndicale CGT, CFDT et FO. Le succès est d'autant plus important que le différend ne portait pas sur un point de détail, mais sur le droit du travail et de la santé. Le maire, David Derrouet, projetait de pénaliser financièrement les agents contraints à des arrêts-maladie de plus de 15 jours par an. Une dérive politique visant à aligner le service public territorial sur le dumping social et le management anxigène du secteur privé, au prétexte d'économies dérisoires.

devant une décision étrange. Le maire estime la commune en difficulté financière et veut faire « un million d'économies » en luttant contre l'absentéisme. Aucune étude à l'appui, ni sur le budget réel, qui doit être voté le 23 mars, ni sur le fonctionnement, la gestion municipale se fait verbalement et au doigt mouillé. Le 28 février, une réunion des agents rejette largement les menaces de David Derrouet, qui visaient aussi les congés maternité, au mépris de toute légalité.

Un déni de justice

La solidarité des territoriaux CGT est renforcée le 29 mars par la CSD Territoriaux 91, qui parle « d'une mesure exorbitante sanctionnant

Nationale d'Assurance Maladie, 8% des arrêts de travail seraient injustifiés. Donc 92% sont justifiés. Le pire dans l'histoire, c'est que dans toutes les villes où l'on fait ça, de réduire le salaire à tous les malades (au moins 6 euros par jour), sans distinction, le nombre de jours d'arrêt de travail ne diminue pas ». Le tract se conclut par un appel à manifester jeudi 30 mars, dans la matinée.

La dérive de la privatisation

La mobilisation a été alimentée par des arrêts de travail quotidiens depuis le 13 mars dans les différents services, avec environ 20% de grévistes, et de plusieurs réunions d'information syndicale. Le 30, plus de 80 personnes sont rassemblées avec banderoles et pancartes, rue Rosa-Parks, à partir de 9h. Le défilé est bref, puisque le maire appelle au téléphone à 9h30 les responsables syndicaux pour une rencontre à 10h. L'entrevue, rapide, se concrétise par un protocole d'accord équivalant à une victoire complète.

Le succès sanctionne un fonctionnement municipal dont Fleury-Mérogis est un exemple caricatural, mais qui touche nombre de collectivités territoriales. « Depuis que Derrouet est aux commandes », témoigne un syndicaliste, « les emplois hors statut, les contractuels, sont multipliés. L'ancienne politique de titularisation est passée aux oubliettes. Il est ainsi plus facile de faire pression sur



(Photo Pierre Benoit)

Le 21 mars 2017, le bureau CGT de Cœur d'Essonne Agglomération, à laquelle appartient Fleury-Mérogis, « apporte son soutien total aux agents de la ville ». Le maire, David Derrouet, étiqueté « divers gauche », a décidé de ponctionner, au-delà de 15 jours de maladie par an, le RI (Régime Indemnitaire, c'est-à-dire les primes incluses dans le salaire). Il s'agit selon le communiqué « de mesures répressives touchant directement à la rémunération des agents de la ville sous prétexte de lutter contre l'absentéisme de son personnel ».

L'affaire a commencé en février, lorsque la DGS (Directrice Générale des Services) convoque les représentants syndicaux pour les mettre

financièrement les agents malades, les agents victimes d'accidents du travail imputables à leurs mauvaises conditions de travail, les agents victimes de maladie professionnelle ou en longue maladie ». La CSD interpelle les élus majoritaires. « Ces dangereux praticiens prétendraient-ils guérir le mal par le mal ? Outre qu'elle serait une insulte grave à l'intégrité des professionnels de santé et des agents, cette sanction dénuée de toute préoccupation de justice s'appliquerait à des agents parfois obligés de travailler dans des conditions de travail qui sont juridiquement condamnables ».

Le 27 mars, l'intersyndicale avait rappelé que « d'après la Caisse

Le protocole d'accord

« Ce jour, jeudi 30 mars 2017, le Maire et la 1^{ère} adjointe, délégués par la majorité municipale, proposent d'accéder aux revendications des organisations syndicales et des agents par l'abandon de l'indexation du régime indemnitaire sur toute indisponibilité physique. Dans le cadre des revendications portant sur les causes de l'absentéisme, un travail sera engagé avant l'été sur les conditions de travail ».



les agents. Les grévistes ont reçu ce jour de nombreux encouragements de leurs collègues prisonniers de leur statut précaire. Récemment, un chef de service a exigé qu'un agent reprenne son travail à la fin d'une journée de formation, le syndicat y a mis bon ordre. Les privatisations du service public sont également en marche. La ville vient d'en finir avec l'atelier de mécanique. Auto-car et balayeuse sont mis en vente. Bravo, le budget du personnel sera diminué ! Mais le privé permet surtout de précariser un peu plus les personnels et les profits fait sur leur dos peuvent être distribués aux amis actionnaires. Pour les économies, on remettra la machine à communiquer en marche ».

Ambiance municipale

Un tract intersyndical de deux pages intitulé « Info ou Intox ? » s'attache à montrer les méthodes de communication de la direction municipale, mêlant des chiffres invérifiables ou tronqués à des inexactitudes juridiques et des mensonges factuels. Le 21 mars, la CGT de la Communauté d'Agglomération avait pointé de sévères dysfonctionnements en s'adressant à son président PS, Olivier Leonhardt, également maire de Sainte-Geneviève-des-Bois : « Nous vous demandons d'appliquer à M. Derrouet le même type de traitement répressif, à savoir une ponction sur son indemnité de Vice-Président au vu de son absen-

téisme récurrent en bureau communal, en commission ainsi qu'en conseil communal ». Le maire de Fleury zappe depuis longtemps, et avec régularité, les instances sta-

l'absence de compte-rendu de son mandat et sur la vente de parts de la mairie de Fleury. Aucune réponse vérifiable n'a été apportée par l'intéressé, sinon un énervement public.



(Photos Pierre Benoit)

tutaires de consultation. C'est l'administration qui a été chargée de gérer les relations avec les agents, y compris sur les dossiers aussi chauds que le Régime Indemnitare. L'ambiance plombée touche aussi le Conseil municipal, comme le montre l'altercation, émaillée de commentaires racistes, survenue le 25 mars 2017. Le point de départ était la gestion de la SEMARDEL, une société d'économie mixte pour la gestion des déchets, dont le maire est administrateur. La Chambre régionale des Comptes s'interroge sur

Nouvelle vigueur syndicale

Le succès du 30 mars confirme une modification dans l'action commune des agents territoriaux de Fleury-Mérogis. Le maire actuel avait tenté, en début de mandat, de fractionner la CGT en favorisant la création d'un syndicat plus « compréhensif », qui avait pris l'étiquette FO. L'incohérence de la gestion municipale a provoqué la réorientation de cette composante, après le départ de quelques cadres, et l'intersyndicale a pris une nouvelle vigueur. La CGT a également changé de l'intérieur, après un recul électoral, en privilégiant les contacts directs et fréquents avec les salariés. « Je crois que de nombreux collègues nous témoignent de nouveau leur confiance », dit Isabelle Rodrigues, la secrétaire générale de la CGT Territoriaux. « Nous faisons preuve de proximité et d'ouverture. Les prochaines élections professionnelles auront lieu en 2018, mais notre position ne sera que le résultat d'une action quotidienne au service de tous. C'est cela, notre priorité ».

G.D.



Perray-Vaucluse

Bataille pour la crèche et offensive générale de privatisation

L'hôpital de Perray-Vaucluse, sur la commune d'Épinay-sur-Orge, est l'un des principaux équipements de psychiatrie sur l'Île-de-France, inclus dans un groupe qui connaît les mêmes dérives que l'ensemble de la santé publique. Les conséquences en sont des restrictions de personnels et une privatisation grandissante. Le rythme s'accélère.

L'un des dossiers sensibles de 2017 est la crèche. « *La Direction a ouvert les hostilités* », dit la CGT. « *Trois agents en CDD vont voir leurs contrats stoppés entre avril et juin. Résultat : un fonctionnement en péril...* » Les parents extérieurs vont se voir privés de prise en charge financière en juin, après un imbroglio lancé depuis septembre dernier, concernant leur prise en charge par la CAF. La CGT a alerté la direction sur ces enjeux. Elle n'est pas dupe de la situation, son objectif étant de faire baisser significativement le budget de la crèche. Le nombre de places en crèche est insuffisant en France, il manque 380 000 places. Le département de l'Essonne est particulièrement sous-doté par rapport au reste de l'Île-de-France et la ville de Sainte-Geneviève-des-Bois est loin d'être dans le peloton de tête des grandes villes du 91 pour l'équipement de petite enfance.

Ouvrir sur l'extérieur

La crèche de Perray-Vaucluse dispose d'atouts indéniables : situation géographique, savoir-faire et son agrément PMI vient d'être renouvelé. La CGT a des propositions concrètes, les premières étant le maintien du nombre de berceaux de cette crèche hospitalière, les effectifs définis par l'agrément PMI et le maintien du tarif préférentiel pour les agents de l'établissement.

La CGT les a fait savoir tant à la direction de l'établissement qu'au maire de Sainte-Geneviève-des-Bois. Face à la restructuration récente de l'établissement, il devient nécessaire d'ouvrir plus largement la crèche

vers l'extérieur, notamment avec la fermeture pour travaux de la crèche de Sainte-Anne, autre équipement psychiatrique parisien du même groupe. Cela passe inévitablement par un conventionnement PSU avec la CAF. Celle-ci se dit prête à conventionner rapidement, la mairie se dit prête à trouver des entreprises en recherche de places.

La décision est donc entre les mains de la direction, qui renâcle. Devant la pression constante de la CGT, elle se disait prête à « ouvrir le dossier crèche » en avril. Reste à joindre le geste à la parole...



Le responsable syndical CGT Christophe Freychet lors d'une prise de parole syndicale en Conseil d'Administration. (Fonds Voix Syndicale).

Blanchisserie en bourse

La politique d'austérité sur les salaires est doublée d'une frénésie de privatisations. La direction du groupe, après avoir décidé de fermer la cuisine de Perray, décide aujourd'hui de stopper la production sur Sainte-Anne et de privatiser. De 22 à 32 postes sont menacés.

Privatisation aussi pour le marché de la blanchisserie du linge hospitalier, revenu à une entreprise privée, « La Blésoise », désormais cotée en bourse. La qualité de la prestation, le respect des conditions de travail, la reconnaissance salariale des qualifications, la lutte contre la précarité, sont les enjeux de cette mesure. « *Toute cette dimension sociale fera-elle le poids face à la cupidité des actionnaires ? Pour la CGT, la*

réponse est non ! », déclare le syndicat dans son journal interne. « *Les actionnaires attendent des taux de rentabilité élevés, ils savent à peine d'où proviennent leurs gains et n'ont que faire des conditions sociales des travailleurs... Qui plus est, cette entreprise a vécu une grève récemment pour dénoncer des « propos racistes, les menaces, les primes retirées à la tête du client ».*

Mirage immobilier

Les multiples attaques contre Perray-Vaucluse ont une raison de fond, liée à l'emprise foncière du site. Ce que la direction appelle pudiquement une « reconversion urbaine » revient à un énorme projet immobilier sur un secteur arraché au service public et recelant d'immenses profits potentiels.

« *À l'heure où les trois hôpitaux de Longjumeau, Juvisy et Orsay sont visés de fermeture à court terme, contre l'avis majoritaire de la population et de la CGT notamment, où les riverains subissent de grandes difficultés d'accès à la médecine de ville, il est urgent de préserver cet espace comme un lieu de santé publique, que ce soit pour les besoins de Perray-Vaucluse, de Barthélémy-Durand ou du GHT, mais aussi de la nécessaire mise en place de maisons publiques de santé pour répondre aux besoins sanitaires de proximité.* »



Un rêve de promoteur immobilier (DR)

FAPT CGT 91

L'action départementale donne des fruits à Ris-Orangis

Partout sur l'Essonne la course au profit se substitue à l'intérêt général, l'égalité de traitement pour tous, les droits et garanties des salariés et la cohésion sociale sont remis en cause. L'exemple de La Poste est intéressant à analyser, au moment même où cette dernière est en train de réorganiser complètement son schéma industriel d'acheminement courrier et son réseau de bureaux de Poste.

L'Essonne n'y échappe pas puisqu'après avoir mis à mal les zones rurales, ce sont désormais les bureaux de Poste de zones urbaines qui sont touchés, avec des réductions d'horaires drastiques et des fermetures définitives de bureaux. De nombreuses actions, rapportées dans la Voix Syndicale, ont eu lieu ces derniers mois et continuent aujourd'hui partout où le service public postal et l'avenir des postiers sont menacés dans l'Essonne. C'est le cas à Ris-Orangis où la forte mobilisation, y

compris la grève engagée depuis de nombreux mois par le personnel avec son intersyndicale CGT-SUD-



UNSA-CFDT, vient de payer : le personnel du bureau de Poste a gagné deux emplois supplémentaires et deux brigadiers dans le cadre de la réorganisation du bureau engagée par la direction. Ce succès vient d'une mobilisation persévérante. À Ris-Orangis, le 9 février 2017, une grève avait été déclenchée contre la réorganisation des conditions de travail de la branche guichet : « Depuis 9 mois, La Poste se heurte à la détermination des agents,

unis, qui ont déjà eu l'occasion de faire deux journées de grève à 100% pour protester contre un projet aussi grave d'un point de vue des usagers que des postiers eux-mêmes », déclarait l'intersyndicale. En cause notamment, la suppression de 3,68 emplois sur 24 actuellement et la diminution des horaires d'ouverture de 76 h par semaine sur l'ensemble des bureaux, soit une baisse de 33% par rapport à 2016.

Sur tout le département

La détérioration est générale, puisque le 11 janvier 2017, Yves Pradillo, secrétaire général de la FAPT CGT 91, écrivait au maire de Montgeron : « Force est de constater que le service rendu par La Poste et le maillage territorial se sont fortement dégradés ces dernières années en Essonne, avec une accélération depuis 2010, date du passage en Société Anonyme de La Poste. Autre point noir, la distribution du courrier à J+1 qui n'est plus respec-

tée en raison du manque d'emplois criant sur nos plateformes de distribution courriers ». La FAPT avertissait les élus locaux d'une prochaine présence de la CGT pour faire signer des pétitions en faveur du rétablissement d'un service public de qualité.

Le succès récent enregistré à Ris-Orangis tient à la persévérance des actions dans toute l'Essonne. « Il nous faut maintenant prolonger et proposer partout ailleurs sur le département », souligne Yves Pradillo, « là et à l'instant où ça se passe, ce type de démarche rassemblée, unitaire quand c'est possible, autour de la défense de notre bien commun qu'est le service public, qui seul porte l'intérêt général de la population essonnienne. Le collectif Services Publics CGT de l'Essonne va y travailler, nous allons remettre en place des initiatives publiques pour aller à sa rencontre à partir d'une communication adaptée à ces enjeux ».

La CGT Educ'Action 91 dénonce la recrudescence des OQTF pour les élèves

Le Conseil Syndical Départemental de la CGT Educ'Action de l'Essonne réuni les 27 et 28 mars 2017 à la Bourse du Travail d'Évry s'inquiète de la recrudescence des OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) délivrées par la préfecture contre les élèves et leurs familles dans notre département.

« Nous ne pouvons pas accepter que nos élèves fréquemment exemplaires soient ainsi placés dans une situation de stress per-

manent et de fragilité alors même que leurs parcours sont déjà très souvent douloureux.

LPO Monge de Savigny, LP Léonard de Vinci à Saint-Michel, LPO Timbaud à Brétigny, LP Perret d'Évry, LP Mendès-France à Ris-Orangis : tous ces établissements sont touchés, élèves et professeurs, par ces mesures perçues comme inhumaines et injustes.

Nous nous engageons à soutenir toutes les mobilisations à venir

pour obtenir la régularisation de ces lycéens, afin de leur permettre de suivre leur scolarité dans des conditions satisfaisantes et de sérénité retrouvée.

Établissements, personnels, parents, élèves, toutes et tous unes, nous plaçons ces élèves sous notre protection ! »

Cette motion a été votée à l'unanimité par le Conseil Syndical de la CGT Educ'Action de l'Essonne

Hôpital Joffre-Dupuytren

Quand les patients deviennent une marchandise...

Comme partout dans les hôpitaux de l'AP-HP, une nouvelle organisation du temps de travail s'est mise en place depuis le mois d'octobre 2016 à l'hôpital Joffre-Dupuytren. Faisant perdre de nombreux jours aux agents.

Après le passage en force de la Direction Générale, aidée en cela par la CFDT seule signataire de ce protocole, force est de constater que contrairement à ce qu'on nous annonçait, les conditions de travail ne s'améliorent pas, bien au contraire !

« Les soignants encaissent, les patients trinquent », résume Jean-Marc Allouche, responsable syndical CGT. « Les mauvais coups se succèdent en phase avec la politique de santé gouvernementale. Notre institution, comme de nombreux hôpitaux publics, est devenue le laboratoire d'expérimentation sur la sortie des 35 heures et la suppression de tous les protocoles RTT. L'APHP est menacé en tant qu'institution, de même que son statut ».

Les luttes pour le maintien de la structure spécialisée en gériatrie sur le territoire de Draveil, les effectifs et les conditions de travail, datent de plusieurs années. Elles ont été en majeure partie causées par la politique hospitalière des gouvernements successifs, relayée par l'Agence Régionale de Santé Île-de-France, qui vise par une gestion à la calculette l'étranglement du service public hospitalier.

Toujours plus, plus vite

« Les groupements hospitaliers à l'AP-HP ne sont-ils pas une ébauche de ce que préfigurent les « Groupements Hospitaliers de Territoires », où un petit établissement de santé n'est qu'un pion prêt à être sacrifié au profit d'un site plus important, avec tout ce que cela engendre : transfert de compétences, budget centralisé, fermeture de services,

mobilité des personnels ? », estime la CGT. « De nombreux dysfonctionnements émaillent notre quotidien, nous le constatons par une fuite en avant de nos professionnels et les nombreux dossiers individuels de collègues que nous



devons défendre face à une administration sans foi ni loi, prête à tout pour atteindre leurs objectifs en diabolisant le personnel, quitte à nous faire passer pour des incompetents ».

Le quotidien des personnels est devenu très compliqué et se résume par : « Faire toujours plus en moins de temps ». Le personnel est passé en « grande équipe » (15 matin, 15 après-midi), avec les désagréments que cela engendre sur les vies privées : repos déplacés, changement d'horaires la veille pour le lendemain, prise de CA compliquée en été parce que les budgets de remplacements sont réduits de manière drastique. Sans compter sur une interprétation de la réglementation par les directions, à leur convenance et bien sûr au détriment des agents.

La variable d'ajustement des CDD

Les personnels sont confrontés à l'autoritarisme des Directions des Soins et des Ressources Humaines. « Aurions-nous plus de devoirs que de droits ? », interroge Jean-Marc Allouche. « À force de culpabiliser le personnel, certains perdent confiance en eux, sont fatigués par les nouveaux cycles de travail, se retrouvent en dépression ou vont

même jusqu'au suicide. Tout cela a une incidence sur notre rapport aux patients pressés par le temps ou le manque de moyens ».

Les collègues en contrat à durée déterminée deviennent une variable d'ajustement de la masse salariale, sans compter qu'ils deviennent aussi corvéables, sous peine de non reconduction de leur contrat. « Nous essayons de faire du mieux que nous pouvons, mais donnez-nous les moyens de travailler dans de bonnes conditions ! » est une remarque permanente chez les personnels surchargés.

La perturbation de l'ambiance de travail est renforcée par les déclarations de certains candidats aux élections présidentielles, tirant à boulets rouges sur les fonctionnaires.



« La notion de service public est essentielle en France », rappelle la CGT. « La défense du service public et la crainte de sa remise en cause sont des thèmes récurrents du débat politique. Est-ce la mort programmée de nos hôpitaux publics tels que nous les connaissons ? Face à cette politique, la résistance continue à s'organiser afin de maintenir l'offre de soins dans nos territoires, avec des hôpitaux à taille humaine et de proximité. C'est devant cela qu'à l'hôpital Joffre-Dupuytren et comme dans beaucoup d'autres, nous resterons fortement mobilisés face à cette attaque jamais égalée dans la Fonction Publique Hospitalière. Non à des hôpitaux sous perfusion en secteur palliatifs, la santé n'est pas une marchandise ! ».

Élections professionnelles chez Arpavie

Succès de la CGT

Les élections professionnelles se sont déroulées le 23 février 2017 pour le 1^{er} tour et le 10 mars 2017 pour le second. La CGT sort largement gagnante des consultations.

Depuis le 1^{er} juillet 2016, l'Arefo, Arpad et l'Arepa ont fusionné pour devenir Arpavie, le premier groupe groupe associatif français gestionnaire d'établissements pour personnes âgées. ARPAVIE, c'est 3000 salariés en France, 124 établissements (Résidence autonomie, foyer logement, Ehpad) et 200 millions de chiffre d'affaires. Le territoire 1 représente 29 établissements rayonnant sur les départements 75, 91, 10, 45, 56, 62, 72, 26 et 69, où travaillent 519 salariés. L'Essonne compte plusieurs établissements, dont trois Ehpad.

Le vote s'est fait par correspondance uniquement.

Compte tenu de l'étendue du territoire dont fait partie l'Essonne, la CGT a fait face à une campagne électorale longue et absorbante. « *Les camarades se sont déplacés dans l'intégralité des établissements sur le territoire 1 pour afficher et diffuser les tracts, rencontrer et échanger avec les salariés* », explique Awa Diop, déléguée syndicale CGT.

CHSCT en préparation

Les résultats sont à la hauteur de leurs efforts, puisque la CGT obtient, dans le 1^{er} Collège ouvriers-employés, 3 élues titulaires sur 4 au 1^{er} tour, et 2 suppléantes sur 4 au second tour. C'est la première organisation syndicale du territoire 1 (plus de 40% des voix) et la seconde au plan national.

« *Cette confiance en la*



Awa Diop (DR)

CGT renforce la volonté des camarades à s'organiser pour lutter et revendiquer collectivement de meilleures conditions de travail sur l'ensemble du groupe », dit la responsable syndicale. « *Nous préparons déjà les prochaines élections au CHSCT. D'ores et déjà, au niveau national, nous avons obtenu 2 délégués syndicaux centraux et au niveau des différents territoires (6 au total), 2 délégués syndicaux.*

Les camarades travaillent à tisser leur propre réseau CGT et sont demandeurs de formations syndicales afin de peser sur les prochaines NAO pour gagner de réelles avancées en matière sociale ».

La direction d'Arpavie ne reste évidemment pas inerte devant les succès de la CGT. Après la fusion des trois anciens éléments AREPA, AREFO, ARPAD, le nouveau groupe s'organise en essayant de niveler les salariés par le bas en revenant sur les accords d'entreprise et de branche, voire conventionnels.

« *Autant de remises en cause que les camarades combattront en revendiquant notamment des droits nouveaux dans le cadre une convention collective unique et étendue de haut niveau* », avertit Awa Diop.

Sepur Corbeil et compagnie

Le monde obscur des ordures ménagères

Le 3 mars, une grève a éclaté dans une entreprise de collecte des ordures ménagères, Sepur Corbeil. Ce mouvement a rappelé les conditions de travail et les abus patronaux de ce secteur d'activité, aux évolutions souvent glauques.

La collecte et le traitement des déchets urbains ont fait la fortune de grands groupes comme Veolia, mais assurent aussi la prospérité de dirigeants moins connus, mais qui prennent souvent de fortes libertés avec leurs salariés et le droit du travail. Le milieu est aussi caractérisé par la volatilité des sièges sociaux, par exemple en Essonne, qu'on peut déplacer d'une ville à l'autre, comme de Wissous à Corbeil, en conservant les mêmes activités et en jonglant avec les équipes. Ainsi, lorsqu'une nouvelle société est amenée à reprendre les personnels

d'une entreprise qui avait le même contrat, les salaires et les effectifs sont systématiquement revus à la baisse. Les contrats en question étant ceux que génère la sous-traitance des ordures ménagères par les collectivités territoriales, le marché est inépuisable dans le système actuel.

« *Depuis le 2 janvier 2017* », explique la CGT, « *Sepur Corbeil a repris le contrat Communauté d'Agglomérations de l'Essonne. Il n'a pas fallu longtemps à la direction pour éliminer sans sommation des salariés, anciens d'ESD (le titulaire précédent du contrat, NDLR) depuis plus de 10 ans. Les motifs sont bidons : la direction leur reproche de n'avoir fait que 8 heures de travail par jour (rappelez-vous le froid polaire du mois de janvier) et de n'avoir collecté que 7,08 tonnes au total. Rap-*

pelons-nous que SEPUR touche le CICE et qu'au lieu de relancer l'emploi avec ces sommes, l'entreprise diminue le nombre de bennes par tournée donc supprime des emplois au lieu d'en créer.

De plus, cette direction ne paie pas les heures de nuit, les heures supplémentaires, ne donne qu'une seule tenue de travail ; les vestiaires ne sont pas éclairés et chauffés, aucune intimité dans les toilettes et les douches... »

La CGT exigeait la réintégration immédiate des 4 chauffeurs licenciés, l'annulation des 5 mises à pied et la fin de la pression sur les grévistes. Au-delà de l'exemple corbeillois, l'UD CGT 91 se dit « *préoccupée des multiples violations des droits syndicaux et des mauvaises conditions de travail dans ce secteur* ».

Naissance d'un collectif commerce

Une « première » en Essonne

La Maison des Syndicats d'Évry a été le cadre d'une « grande première syndicale » mercredi 15 mars 2017, avec la première rencontre de différents responsables syndicaux du Commerce CGT.

« Une bonne ambiance fraternelle et studieuse », résume Laurent Nigay, membre de la CE de l'UD CGT 91. Une trentaine de délégués syndicaux, ainsi que les secrétaires des UL d'Évry, Massy, Val d'Yerres, les Ulis et Brétigny ont répondu à l'inviti-

ons de présence au service du monde du travail. les 30 ans de la bourse du travail et l'expulsion des syndicats de cette bourse du travail. Amar Lagha s'engageait à relayer la pétition au niveau fédéral et confédéral ainsi que sur le nouveau site de la fédération.

Un millier de syndiqués 91

L'Essonne est un territoire où se trouve de nombreux sièges sociaux de groupes de commerce. (Toys R

grands groupes ont bénéficié en masse des aides publiques. Les médias sont focalisés sur les affaires des candidats à l'élection présidentielle et sur l'actualité et ne parlent pas des ces plans sociaux », observaient les participants, avec la volonté commune de travailler ensemble et d'installer un « Collectif Commerce », afin de lutter contre la précarité, les plans sociaux et le travail du dimanche.

Un « référent commerce »

La Fédération a créé un pôle juridique DLAJ et travaille à la refonte de son site Internet, propose aussi des formations pour lutter contre la loi El Khomri. Elle participera avec l'UD à la constructions des revendications de terrain. L'Union Départementale est particulièrement vigilante sur les risques d'ouverture du dimanche du centre commercial d'Évry et sur l'installation d'enseignes peu respectueuses des droits des salariés. S'est manifestée la volonté de mettre en place un « référent commerce » avec l'UD, afin que les salariés du commerce ne soient plus isolés. Pour Amar Lagha, « la priorité, c'est les territoires et notamment les UL. Il y a une volonté commune de mieux travailler ensemble sur le territoire ».



tation de l'UD et de la fédération du Commerce, avec la présence d'Amar Lagha, secrétaire général fédéral.

Le secrétaire général de l'UD, Ollivier Champetier, a rappelé l'actualité que représente la menace d'expulsion de la Maison des Syndicats que brandit le Conseil départemental, après 30

Us, Carrefour, Courtepaille, etc). Environ un millier de syndiqués du commerce sont sur le département.

« Nous sommes dans une période compliquée, avec le développement de la précarité et des plans sociaux en série, avec une absence totale du pouvoir politique, alors que les

Un véritable camouflet pour la Loi Travail et la direction de RTE !

Communiqué commun de la CGT et de la Fédération CGT Mines-Énergie

Les agents du RTE (Réseau de Transport de l'Électricité) ont clairement refusé l'accord soumis à référendum. Pour contourner l'opposition de la CGT majoritaire à 58,4% au sein de l'établissement Maintenance de RTE, la CFDT et la CFE-CGC ont demandé un référendum, en application de la Loi Travail.

Avec 76,3 % de participation et 70,8% de votants contre le projet d'accord, les agents ont signifié leur refus de voir leurs horaires flexibilisés.

L'accord portait sur le recours au travail posté (2x8, 3x8) et les interventions en dehors des horaires habituels, pour réparer les avaries qui surviennent sur le réseau électrique. Les agents ont le service public à

cœur et se rendent disponibles 7j/7 pour assurer l'alimentation électrique.

La CGT était d'ailleurs prête à conclure un accord sur le travail posté pour réaliser des réparations urgentes.

Mais cela ne suffisait pas à la direction de RTE qui voulait en plus avoir la possibilité de désigner les intervenants les week-end et jours fériés, sans leur consentement, ce qui pour la CGT est inacceptable en dehors de la mise en place d'une astreinte.

Le vote des salariés non concernés par l'accord a fait courir un risque d'instrumentalisation et de division au sein du personnel. Ils ne sont pas rentrés dans ce jeu-là alors même que la direction a essayé ouvertement d'influencer le vote, considé-

rant qu'elle n'était pas tenue de rester neutre.

La mise en œuvre de ce référendum à RTE a permis de confirmer toute la nocivité de la Loi Travail et validé la pertinence des mobilisations du printemps 2016, alors que certains répétaient que les salariés de ce secteur n'étaient pas concernés.

Le référendum de la loi El Khomri n'est en fait qu'un moyen supplémentaire donné aux employeurs pour imposer des accords au rabais. La CGT invite les salariés à s'unir dans les entreprises pour refuser les reculs sociaux et continuera à contester la Loi Travail devant toutes les juridictions.

Montreuil, le 30 mars 2017

Élections TPE : réalités et non-dits

La campagne des élections syndicales dans les TPE a occupé l'automne et l'hiver. La nette victoire de la CGT et l'énormité de l'abstention ont causé l'absence médiatique des résultats. Ils méritent cependant réflexions.

Ces résultats ont été donnés le 3 février 2017. Les élections concernaient les représentations syndicales régionales des Très Petites Entreprises, de moins de 11 salariés. Ceux-ci sont plus de 4,5 millions en France. Le scrutin avait été reporté d'un mois en décembre 2016, sous un prétexte de litige juridique entre la CGT et une organisation de travailleurs corses. Les raisons de ce report résident probablement dans l'espérance gouvernementale (prévisible par le climat social) de voir la CFDT prendre le pas sur la CGT. Les sondages ne la confirmaient pas, en dépit du blocage des pouvoirs publics et du patronat pour rendre le scrutin inaudible et impraticable à la masse des salariés.

Ils ont obtenu satisfaction sur ce point. La participation nationale s'élève à 7,35% (moyenne collèges cadre et non-cadre). Elle est de 5,47% en Île-de-France (51 959 exprimés pour 968 629 inscrits). Dans cette région, le nombre de voix était de 76 333 en 2012 (-32%).

Amateurisme gouvernemental

Pour la représentation, la CGT dément les pronostics de la presse bourgeoise. En dépit de la présence de 23 organisations syndicales, dont certaines groupusculaires, elle garde sa place de n°1 national, avec 25,12%. La CFDT, second syndicat, est relégué à 15,44%. En Île-de-France, la CGT fait encore mieux, avec 26,57% et la CFDT jeu égal à 15,51%. La baisse considérable de participation par rapport

TPE de 2017 en Île-de-France

CGT: 13805 (-8952 par rapport à 2012).

CFDT: 8059 (-5970).

FO: 5663 (-3248).

UNSA: 5282 (+467).

Solidaires: 2300 (-1927).

CGC-CFE: 3096 (-647).

CFTC: 4205 (-1700).

Suffrages exprimés totaux :
51959 en 2016 et 76333 en 2012.

au précédent scrutin touche cependant l'ensemble des concurrents, à l'exception de l'UNSA (10,17%, +467 suffrages). FO recueille 10,90%, la CFTC 8,09% et la CFE-CGC 5,96%.

« Cette satisfaction des résultats », notait la CGT au plan confédéral, « ne peut gommer l'amateurisme dont ont fait preuve le gouvernement et le Ministère du Travail tout au long du processus électoral. Ils portent notamment la responsabilité du faible taux de participation des salariés à l'élection. Alors que 4,6 millions étaient concernés, aucune communication digne de ce nom dans les médias n'aura été organisée afin d'informer, sensibiliser et favoriser leur expression ».

L'ombre de la loi Travail

La pression des luttes sociales contre la loi Travail semble avoir joué un double rôle : amener le gouvernement Valls à rendre l'élection aussi discrète que possible et avoir freiné la montée prévue de la CFDT, dont la collusion avec Matignon était devenue évidente dans l'opinion publique. L'espoir affiché début 2016 de devenir le premier syndicat du pays n'est pas général.

Pour la CGT de l'Essonne, la campagne a pris de l'essor à partir de septembre-octobre et a permis la mobilisation d'équipes interprofessionnelles, ainsi que d'initiatives communes entre UL, UD 91, URIF et Fédération du Commerce, qui devraient se développer dans l'avenir. Les résultats du département apportent des nuances par rapport à la région. Avec une participation supérieure (6%), la CGT obtient 23,64% des 4017 suffrages exprimés, gardant la première place devant la CFDT (15,01%), elle-même devancée par l'UNSA (16,90%). L'examen des votes dans les catégories professionnelles montre une forte poussée des « autonomes » chez les salariés de particuliers, comme les assistantes maternelles (rattachées au Commerce). La légère décline de la CGT en Essonne par rapport à la moyenne d'Île-de-France est partagée par trois autres départements où les territoires ruraux sont importants et où la CGT n'a donc pas une implantation comparable à celle du milieu urbain et industriel.

« La so

Gérard Rodriguez : le champ politique

La projection du film « La Sociale » à la MJC de Ris-Orangis le 26 janvier 2017 a été un succès, suivi d'une nouvelle diffusion le 30 mars à Fleury-Mérogis. « La Voix Syndicale » a rencontré Gérard Rodriguez, militant CGT de l'Essonne spécialiste des questions sociales.

La Voix Syndicale. À quoi est due principalement la réussite : qualité et notoriété du produit, implication de l'UD CGT, coopération entre un équipement socio-culturel et un syndicat ?

Gérard Rodriguez. Tous ces éléments ont sans doute contribué à la réussite de l'initiative. J'ajouterai que la Sécurité sociale est un objet qui intéresse de plus en plus de salariés, de citoyens, parce que nous vivons une période compliquée, avec notamment une augmentation considérable de la précarité. Nombreux sont ceux qui prennent conscience que le salut de notre société passera par plus de solidarité et plus de justice sociale. La Sécu est emblématique de ce point de vue.

LVS. Le Front Populaire de 1936 et le CNR de la Libération sont aujourd'hui des références habituelles, mais leur contenu social vous paraît-il suffisamment connu? La CGT a-t-elle intérêt à une étude plus attentive des luttes pour la protection sociale, des résultats, des échecs et des insuffisances à combler aujourd'hui ?

G.R. Front Populaire et CNR sont certes des références, mais surtout pour des militants expérimentés. Le film le montre bien, il y a un déficit considérable sur la connaissance de ces périodes. Je renvoie ici à l'incapacité d'un ministre du Travail à citer Ambroise Croizat ou encore à l'absence de toute référence au ministre communiste dans l'enceinte de l'École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale. Nous avons un gros travail à mener sur l'histoire, et pas seulement sur les femmes et les hommes qui ont marqué ces périodes, mais aussi sur la question des rapports de forces et des contenus. J'entends parfois des militants se livrer à des raccourcis qui me semblent préjudiciables.

ciala »

« Il faut réinvestir e de la Sécu... ».

La question des rapports de force au sein du CNR est souvent occultée, ainsi que le poids du patronat à la Libération. Si ce dernier est sorti affaibli de la seconde guerre mondiale, du fait de son implication dans la collaboration, il n'était pas complètement absent et s'est ensuite très vite ressaisi.

La CGT doit investir davantage le champ de la protection sociale, mais d'un point de vue politique. Ce qui a été par trop privilégié, c'est l'aspect « alimentaire » avec principalement le niveau des prestations, les questions de pouvoir d'achat, mais la dimension Sécurité sociale au service de la justice sociale, et donc de la démocratie a été négligée, voire ignorée. C'est pourtant un des principaux fondements de la création de la Sécu. Réinvestir la Sécu, et au-delà, l'ensemble de la protection sociale, d'un point de vue politique est à mon avis la clé pour de futures conquêtes sociales.

LVS. *Dans les discussions syndicales, la notion de «protection sociale» est souvent identifiée aux seules indemnités chômage et assu-*

rance maladie. Comment définissez-vous l'ensemble de la protection sociale ?

G.R. Il y a souvent débat sur les termes et notions. La protection sociale, c'est l'ensemble des dispositifs, toutes institutions confondues, qui concourent à protéger les individus. L'aide sociale est par exemple partie intégrante de la protection sociale. La protection sociale est donc un vaste domaine qui ne correspond pas nécessairement à un corpus de valeurs partagées. Les dispositifs peuvent relever le l'assurance, de



l'assistance, voire encore parfois d'une certaine forme de charité. Au sein de la protection sociale, il y

a par contre la Sécu, qui elle, a été bâtie dans une optique de justice sociale. C'est bien pour ça que nous y sommes particulièrement attachés. Aujourd'hui, la Sécu concerne la maladie, la maternité, mais également les accidents du travail et maladies professionnelles, les retraites de base et la politique familiale. L'assurance chômage est bien dans la protection sociale, mais elle n'est pas dans la Sécu.

LVS. *Quels moyens pratiques proposez-vous à une UD CGT pour faire progresser la connaissance et l'action dans ce domaine ?*

G.R. Il n'y a pas de mystère, nous devons multiplier les initiatives sur ces questions. Tout est bon à prendre, de la réunion d'information dans l'entreprise, l'établissement ou l'administration, ouverte à toutes et tous, aux journées d'étude et stage tournées vers les syndiqués et les militants, du local au national. L'UD CGT 91 a fait le bon choix, notamment lors de son dernier congrès de privilégier dans ses actions l'éducation populaire. C'est tout le sens que nous avons donné à la projection de « La Sociale » et la participation nombreuse constitue un bel encouragement.

(Propos recueillis
par Gilbert Dubant)

Journée internationale des femmes

8 mars 2017, 15h40, Massy

Témoignages recueillis lors d'une initiative de l'UL CGT, devant l'Hôpital Jacques-Cartier, à Massy. 15h40, c'est l'heure à laquelle les femmes cessent d'être payées si on se base sur une journée classique de travail. Katja (Organisation Femmes-Égalité) : « C'est suite à la manifestation de femmes déclenchée par les ouvrières du textile et de la métallurgie de Saint Pétersbourg le 8 mars 1917 en Russie que le 8 mars est retenu comme date de journée de lutte internationale des femmes. Aujourd'hui, dans le monde professionnel, ce sont encore les femmes qui s'en sortent le moins bien. Elles sont victimes de précarité et de pauvreté.

Les 26% de salaire en moins, c'est l'argument du fait de ce type de métiers

qu'on les retrouve. Ces métiers réservés aux femmes sont bien souvent des métiers précaires, dans lesquels on trouve des temps partiels imposés et bien entendu mal payés ».

Magali (infirmière à l'hôpital gériatrique « Les Magnolias ») : « Encore un suicide la semaine dernière à Longjumeau ! On nous parle de fermer encore trois hôpitaux du Nord-Essonne pour créer un grand pôle où tous les services seraient réunis et où donc s'enchaîneraient les soins comme à l'usine et où la dimension humaine qui est la raison d'être de notre métier disparaîtrait.

Toutes ces difficultés se cumulent aux difficultés de la vie personnelle des femmes. La journée, même si elle a duré 12 heures, n'est pas terminée en rentrant à la maison. Nos

horaires sont souvent difficiles à conjuguer avec la vie de famille : on a des difficultés à trouver un mode de garde pour nos enfants lorsqu'on commence à 6h30 ou qu'on finit à 21h30. Les week-ends en famille sont plus limités lorsqu'on les travaille une fois sur deux... ».

Sabine (technicienne Danone Research) : « Le temps partiel, il est choisi majoritairement par des femmes, mais entraîne une discrimination indirecte : salaire inférieur, carrière qui évolue moins vite, taux de retraite inférieur, sans compter les remarques déplacées du type « On ne peut plus programmer les réunions le mercredi... puisque c'est la journée des enfants... »

Nous revendiquons la rémunération du congé parental partagé s'il est

pris par les deux parents à hauteur de 6 mois par parent, l'augmentation du nombre de jours de congé paternité de 11 à 30 jours, la revalorisation des temps partiels ».

Fatoumata et Fatoumata (Millénum Société de nettoyage) : « On a fait preuve de patience, détermination, et loyauté. Alors pourrait-on bénéficier simplement de respect et de considération ?



Nous voulons seulement que notre condition de femme soit considérée, qu'on reçoive notre planning en avance personnellement, qu'il soit affiché au moins une semaine à l'avance ; que quand nous avons des impératifs personnels, les changements soient acceptés plus facilement ; qu'il y ait plus de sécurité quand on travaille la nuit ; qu'on ait un lieu où prendre nos pauses la nuit ; qu'on arrête le harcèlement moral et psychologique, les humiliations et le manque de respect en public... ».

Victoria (Aide à la Personne) : « Je suis déléguée du personnel dans une structure de services à la personne, l'ADMR Val de Bièvre. La plupart de nos usagers sont des personnes âgées. Les changements de planning sont fréquents. Nous utilisons notre voiture comme outil de travail, on ne nous rembourse que 35 centimes au kilomètre.

La plupart des salariées sont au Smic, il y a aussi du temps partiel. Notre journée de travail commence à 8 heures et peut finir à 20 heures, entrecoupée par une ou deux pauses de deux à trois heures, ce qui pénalise les salariées qui habitent loin. Évidemment, ce temps n'est pas payé. À l'ADMR, nous n'avons pas d'avantages, juste notre salaire, pas de 13^e mois, ni de primes. Rien. Malgré tout

cela, on a réussi à imposer des réunions de DP périodiques, donnant comme résultat l'obtention des jours de récupération lorsqu'on travaille le weekend, l'aménagement des plannings, le droit de refuser une intervention ».

Sandra (Déléguée syndicale FNAC Logistique) : « Nous comptons aujourd'hui près de 30% de femmes travaillant en logistique FNAC. Nous

sommes dans une conjoncture d'évolution des activités, changeantes, du fait de la concurrence, des nouvelles technologies Internet.

Exemples : horaires décalés, horaires en équipe, un coup le matin, un coup l'après-midi, en soirée, revenir d'une année à l'autre à de différents horaires, ou encore plus de dimanches d'ouverture, qui pénalisent fortement la qualité de vie des femmes et plus particulièrement celles élevant seules leurs enfants. Je dénonce le non-respect de la conciliation entre famille et travail ».

Catherine et Claire (Atsem, mairie de Massy) : « Nos conditions de travail empirent d'année en année. On nous a imposé l'accueil du matin à 7h30 en continu avec une simple pause de 45 mn (quand on peut la prendre !) et ce jusqu'à 16h15 (15h15 le vendredi). On n'a pas d'augmentation de salaire pour une charge de travail de plus en plus lourde, aucune reconnaissance de notre fonction par certains enseignants et directeurs. La lutte continue depuis décembre 2016, un collectif d'ATSEM Île-de-France s'est

constitué pour revendiquer nos droits. Les droits des femmes, c'est toute l'année ».

Martine (Elior restauration) : « Les traumatismes liés au harcèlement sexuel peuvent être aussi violents que ceux d'un viol. C'est une forme de violence qui se manifeste par des propos dégradants, remarques à connotations sexuelles, pressions morales, attouchements. Beaucoup de femmes ne veulent pas porter plainte. 95% d'entre elles perdent leur travail quand elles dénoncent des faits de harcèlement. Pourtant, une femme sur cinq déclare avoir été victime de harcèlement sexuel sur son lieu de travail. Le harcèlement se développe dans les non-dits, l'isolement, la honte et la peur. Il ne faut plus se taire, que nous soyons victime ou témoin ».

Colette (chômeuse rebelle) : « L'exploitation de classe se double d'une oppression sexiste ou raciste. Pour les femmes, l'écart de 27% de salaire se traduit par un écart dans les indemnités versées par Pôle Emploi. Par contre, en ce qui concerne le taux de chômage, la parité est officiellement respectée. Mais elle ne tient compte que des chômeurs inscrits à Pôle Emploi, pas de tous ceux qui, découragés, ne s'inscrivent plus dans



la recherche d'un emploi. Et parmi eux, nombreuses sont les femmes. De plus, des mesures comme le « congé parental », et le calcul de l'impôt sur le revenu du ménage, et non de l'individu, incitent le moins payé du couple, donc la femme, à renoncer à l'emploi salarié ».

Disparition de Michel Cousy

Un militant de la recherche du bonheur des autres

Michel Cousy est décédé le 7 février 2017 de la maladie de Charcot, il avait 70 ans. Il avait été recruté en 1967 par le laboratoire de Chimie-Physique, comme ouvrier professionnel, à la Faculté des Sciences d'Orsay, qui devint à partir de 1971, l'Université Paris Sud.

Michel adhéra à la CGT en janvier 1976, en pleine bataille pour la reconnaissance des professions manuelles. Les ouvriers professionnels qui travaillaient dans les laboratoires du CNRS ou de l'Université étaient recrutés dans la catégorie C de la Fonction Publique, alors que leurs travaux étaient du niveau de technicien.

Ils gagnèrent et le décret paru en 1976, signé du Premier Ministre Jacques Chirac, permit que grand nombre passèrent dans la catégorie B et furent reconnus techniciens d'atelier.

Comme le rappelait Patrick Boumier, secrétaire du SNTRS-CGT Orsay, dans l'hommage lors des obsèques, *« Michel c'était la sympathie, le dévouement, la combativité, la soif de justice, et bien d'autres, le mélange était très riche ! Michel inspirait le respect, non seulement à ses camarades, mais aussi aux personnes représentant les institutions qu'il a pu avoir en face lors de ses combats »*. Michel fut élu en 1984 membre de la commission exécutive du SNTRS-CGT et en 1996 au bureau. Il fut également membre de la commission exécutive de l'UGFF-CGT.

Syndiquer les chercheurs

J'ai connu Michel au début des années 1980, dans la bataille contre le projet Aigrain, le secrétaire d'État à la Recherche et à l'Enseignement Supérieur, qui voulait mettre la recherche au service des entreprises. C'est grâce à la lutte des personnels, que Mitterrand, lorsqu'il fût élu, abrogea le décret qui était passé entre les deux tours de l'élection présidentielle et que le personnel gagna le statut de fonctionnaire.

Michel était à la direction de la section du SNTRS d'Orsay et il s'est impliqué dans cette lutte. Et ensuite lors des négociations pour l'obtention du nouveau statut.



Il était d'une très grande lucidité sur l'avenir de la Recherche, mais aussi du syndicat. Michel a œuvré pour l'intégration des chercheurs au sein du SNTRS, car depuis la création du CNRS, le SNTRS ne syndiquait pas les chercheurs et dans le milieu des années 1980, quelques-uns, ne se reconnaissant plus dans l'ex-FEN, voulurent se syndiquer à la CGT. Il avait compris que la construction d'un grand syndicat, passait par la syndicalisation de tous les personnels de la Recherche.

Auteurs et acteurs

Dans toutes les luttes auxquelles il a participé, l'une a marqué les esprits, celle pour l'implantation du synchrotron SOLEIL*, en remplacement du LURE*. Le ministre de l'époque, Claude Allègre, préférait participer à un projet britannique sur le site d'une entreprise privée. Cette lutte dura plusieurs années. Avec l'aide de la communauté scientifique, Jospin céda enfin ! Le plus beau moment fût la venue de Bernard Thibault, tout nouvel élu, secrétaire général de la CGT.

Le guide de son action, tant syndicale que politique, était de considérer que l'on ne fait pas le bonheur des autres sans eux. Pour lui, il n'y avait pas de changements durables

sans que les intéressés en soient les auteurs et les acteurs. Il mettait en garde contre les raccourcis, les illusionnistes et les sauveurs suprêmes.

Ses dernières responsabilités se sont exercées pour la défense des personnels du restaurant du Cesfo (équivalent d'un CE pour la faculté d'Orsay) par les restructurations au sein de l'Université dans le cadre de l'établissement Paris-Saclay.

Il aurait pu faire sien le vers de G. Apollinaire : *« Hommes de l'avenir, souvenez-vous de moi ! »*.

Gérard Birebent, retraité du CNRS, membre de la CE de l'USR

*SOLEIL : Source Optimisée de Lumière d'Énergie Intermédiaire du LURE.

* LURE : Laboratoire d'Utilisation du Rayonnement Électromagnétique, laboratoire pionnier dans le domaine du rayonnement synchrotron, situé sur le site de l'université d'Orsay, où ont été développées les recherches concernant l'utilisation du rayonnement synchrotron. SOLEIL a pris le relais du LURE, fermé en 2003.

La Voix Syndicale

de l'Essonne

Ont participé à ce numéro 107 de la Voix Syndicale

Intervenants:

Jean-Marc Allouche
Pierre Benoît
Gérard Birebent
Olivier Champetier
Awa Diop
Gilbert Dubant
Anne Fontaine
Brigitte Gabriel
Véronique Josien
Laurent Nigay
Yves Pradillo
Isabelle Rodrigues
Gérard Rodriguez
Serge Vidal

Administratif et technique :
Brigitte Blanche



LE PARIS DES RÉVOLUTIONS DE 1789 À 1968

À travers de nombreux lieux et anecdotes, revivez le Paris des révolutions, peuplé de personnages qui ont marqué l'histoire. Vous serez étonnés de découvrir le rôle du peuple et ce qui n'a jamais été vraiment raconté sur ces grands événements.

1789 : la Bastille, la Statue de Danton, le Café Procope, la Cour du commerce Saint André, les Cordeliers, la Conciergerie, Notre-Dame, le Faubourg Saint Antoine...

1848 : Colonne de Juillet, le Palais Royal, l'Hôtel de Ville...

1871 La Commune de Paris : Le Père Lachaise et le mur des Fédérés, le Sacré Cœur...

1968 : la Sorbonne, Odéon, la rue Gay-Lussac

POUR QUI ?

Tout public individuels ou groupe
Les Comités d'entreprise ou Comités d'Action Sociale des communes ou associations peuvent être partenaires.

COMMENT ?

Le conférencier Jean-Manuel Traidmond vous guidera à travers les étapes essentielles de chacun de ces événements.

CYCLE DE VISITES ET CONFÉRENCES SUR L'HISTOIRE SOCIALE DU PARIS DES RÉVOLUTIONS PROPOSÉ PAR ENPARTANCE-IDF ET IHS CGT IDF (INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE)

RENSEIGNEMENTS AU 01.48.30.95.16 ET SUR WWW.ENPARTANCE-IDF.FR

LE PROGRAMME

La révolution de 1789 - 24 mars et 8 avril 2017
La révolution de 1848 - 27 mai et 3 juin 2017
La commune de Paris - 23 et 30 septembre 2017
Mai 1968 - 14 octobre et 21 octobre 2017

LES TARIFS :

16 € par personne prix public,
14€ pour les adhérents à enpartance IDF au programme Carte Loisirs.
13€ pour les groupes

Tous les rendez-vous auront lieu à partir de 14h30 sur place pour les visites. Rencontre-débat le 23 novembre 2017 à l'auditorium de la résidence hôtelière Jean-Baptiste Clément à Saint-Ouen.

